**Agent recenseur H/F du 19 janvier au 18 février 2023**

**Sous l’autorité hiérarchique du coordonnateur communal, l’agent recenseur est chargé d’amener les foyers à se faire recenser en ligne.**

**En amont, il participera obligatoirement à la formation présentant le fonctionnement et les règles de recensement (2 séances de ½ journée).**

**Activités principales**

* Se former aux concepts et aux règles de recensement en :
  + participant à 2 demi-journées de formation obligatoires organisées par l’INSEE.
  + prenant connaissance des différentes étapes du recensement.
* Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l’ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par le coordonnateur.
* Recenser les habitants, priorisant le recensement en ligne sur un site internet dédié.
* Rendre compte de l’avancement de son travail au moins une fois par semaine.
* Restituer en fin de collecte l’ensemble des documents à la mairie.

**Profil recherché**

* Niveau d’études suffisant : l’agent recenseur devra assimiler les concepts et les règles présentés lors de la formation.
* Capacité relationnelle : l’agent recenseur devra être à l’aise dans les contacts avec la population. Il devra parfois convaincre et aider certaines personnes à remplir les questionnaires.
* Moralité, neutralité et discrétion : l’agent recenseur devra respecter scrupuleusement le secret statistique et veiller à la stricte confidentialité des données individuelles qu’il sera habilité à collecter.
* Stabilité dans la fonction : l’agent recenseur devra s’engager pour la durée totale des opérations de collecte.
* Ordre et méthode sont des qualités requises pour la bonne exécution des opérations.
* Bonne connaissance de l’outil Internet.

**Les personnes retraitées peuvent candidater**.

Obligations liées au poste :

* Souplesse horaire (disponibilité en soirée jusqu’à 20h environ et le samedi, avec une grande souplesse dans l’organisation du travail).
* Être équipé d’un téléphone portable
* Travail en extérieur sur tout le territoire de la commune.

**Candidatures (lettre de motivation + CV) adressées avant le 20 novembre 2022 à 12 h.**